Refashion leaflet RETOUCHEURS 3 volets 444x210.pdf 1 19/05/2023 17:01

Re_fashion

Qui sommes-nous ?

Refashion est l'éco-organisme de la Filière Textile d'habillement, Linge de maison et Chaussure agréé par les pouvoirs publics.
Sa mission : accélérer la transformation de la Filière vers une démarche plus responsable et circulaire en prenant en charge la prévention et la gestion de la fin de vie des produits mis sur le marché.

Dans le cadre de l'article Art. L. 541-10.-I de la loi AGEC de février 2020, **Refashion lance le Bonus Réparation.**

Cette mesure vise à augmenter de 35% le volume de textiles et chaussures réparés d'ici 2028.

*Loi anti-gaspillage pour une économie circulaire

Bonus réparation Concrètement, c'est quoi ?

C'est un nouveau dispositif économique et écologique initié par l'Etat et déjà mis en place sur différentes filières : électronique, électrique, article de sport… encourageant les consommateurs à réparer plutôt que de jeter grâce à un tarif préférentiel.

En savoir plus

Envie de participer ?

Alors entrez dans le mouvement pour activer le changement !

Le Bonus Réparation : des avantages concrets pour inciter vos clients à faire réparer leurs vêtements

Bonus réparation

Découvrez le barème applicable à vos tarifs :

Trou / Accroc / Déchirure	-7€	
Doublure	Simple : -10€	Complexe : -25€
Zip	Petit : -8€	Grand : -15€
Couture défaite	Non doublé : -6€	Doublé : -8€

*Pour chaque catégorie, le montant du bonus doit représenter au maximum 60% de votre prix de réparation. Rendez-vous sur refashion.fr pour plus de détails.

Devenez un retoucheur labellisé !

Réparateur Labellisé

Refashion vos accompagne grâce à un conseiller dédié qui pourra répondre à toutes vos questions et vous aider dans votre demande d'adhésion.

Pour adhérer gratuitement, rien de plus simple :

1. Rendez-vous sur **reparateur.refashion.fr**
2. Remplissez l'ensemble des champs & formulaires*
3. Recevez votre labellisation dès la validation de votre demande
4. **Vous pouvez commencer à proposer le Bonus Réparation à vos clients**

Calendrier 2023

JUIN →
Labellisation

OCTOBRE →
Connexion à la plateforme pour déclarer le Bonus Réparation**

*Sont éligibles à la labellisation toutes entreprises de petite ou grande taille, avec ou sans salarié, proposant un service/une offre de réparation de vêtements.
**Vos codes d'accès à la plateforme vous seront envoyés par Refashion après validation de votre dossier.

Refashion leaflet RETOUCHEURS 3 volets 444x210.pdf 2 19/05/2023 17:01

Le Bonus Réparation, et en pratique ?

C'est simple, grâce au Bonus Réparation vos clients profitent de réductions pour faire réparer leurs vêtements dans votre retoucherie. Cette aide financière s'applique directement au moment du paiement.

Labellisez-vous !

Devenez un réparateur labellisé pour que vos clients puissent en bénéficier !

Se labelliser : qu'est-ce que ça vous apporte ?

- Vous créez du **trafic** dans votre boutique.
- Vous augmentez votre **chiffre d'affaires.**
- Vous développez & **fidélisez** votre clientèle.
- Vous gagnez en **notoriété.**
- Vous valorisez votre **savoir-faire.**

Et à vos clients ?

- Ils bénéficient d'une **réduction** incitative à faire réparer leurs vêtements.
- Ils accèdent à un **service de proximité** & participent à l'économie locale.
- Ils soutiennent & valorisent votre **artisanat.**
- Ils agissent pour l'**environnement** et renforcent leurs engagements responsables de consommateurs.

Bonus réparation

Réparer, c'est faire durer !

Pour en savoir plus

Contactez nos conseillers au
0 800 000 003 Service & appel gratuits

ou

rendez-vous sur :
reparateur.refashion.fr

ou

rapprochez-vous de votre fédération pour plus d'informations

Scannez et découvrez en image le dispositif Bonus Réparation

Refashion - 4 cité Paradis - 75010 Paris France - RCS Paris 509 292 801

Re_fashion

L'éco-organisme de la Filière Textile

Bonus réparation

Réparer, c'est faire durer !
Rejoignez la communauté des retoucheurs labellisés au Bonus Réparation !

RÉPARATEUR LABELLISÉ